

## Qualité de l'eau distribuée au cours de l'année 2020 Dans la commune de DESHAIES

Ce bulletin d'information annuel joint à votre facture d'eau vous permettra, comme l'exige la réglementation, d'être informé de la synthèse des résultats du contrôle sanitaire de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et distribuée par le réseau public en 2020.

### **Organisation administrative de la distribution**

La commune de Deshaies est alimentée à partir des captages de Ferry et de Grande Rivière à Ferry. L'eau est traitée par la station de Ferry La Coque et est répartie au sein de l'unité de distribution de Deshaies-Bourg. Depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, la communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre a confié la gestion des installations de production et de distribution d'eau à la société Eaux Nodis.

### **Contrôle sanitaire et bilan général de la qualité de l'eau**

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est exercé par les services de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélemy conformément au Code de la Santé Publique. En 2020, il a représenté 1363 prélèvements répartis sur toute la Guadeloupe et les Îles du Nord.

Les contrôles officiels en 2020 ont conduit à réaliser pour la commune de Deshaies : 10 prélèvements aux captages, 8 prélèvements aux postes de traitement et 19 en distribution.

En cas de résultats d'analyses non conformes, la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau est informée et prend des dispositions correctives.

### **Qualité de l'eau distribuée en 2020**

#### **Bactériologie**

La qualité bactériologique de l'eau est évaluée par la recherche de micro-organismes révélateurs d'une contamination du réseau.

L'eau du réseau public a fait l'objet de 19 prélèvements aux fins d'analyses bactériologiques en 2020 et 1 non-conformité n'ayant pas nécessité de restrictions de consommation a été détectée.

#### **Chlore**

Le chlore est utilisé pour la désinfection de l'eau. Dans les conditions normales d'exploitation, et au delà de 0,1 mg/l, il permet de lutter contre les pollutions d'origine bactériologique. Toutefois un excès de chlore peut favoriser l'apparition de mauvais goût ou d'odeurs. En 2020, l'eau du réseau a fait l'objet de 19 mesures de chlore : la teneur moyenne était de 1.27 mg/l au bourg.

#### **Dureté**

Le titre hydrotimétrique (TH) est un paramètre qui permet d'apprécier le pouvoir entartrant de l'eau. Il dépend essentiellement des concentrations en calcium et magnésium de l'eau.

On considère qu'une eau est douce en dessous de 10°F de TH et qu'elle est très calcaire au dessus de 30°F.

L'eau distribuée en 2020 a présenté une moyenne de 2.66°F : il s'agit d'une eau très douce, faiblement minéralisée qui présente un bon pouvoir moussant et n'entartre pas les appareils ménagers mais qui peut, dans certaines conditions, se révéler corrosive vis à vis des canalisations.

#### **Turbidité**

La turbidité de l'eau a pour origine la présence de matières en suspension qui lui donnent un aspect trouble.

Au cours de l'année 2020, les 19 mesures de turbidité effectuées étaient conformes aux références de qualité.

#### **Pesticides**

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des produits chimiques utilisés pour désherber ou pour protéger les cultures. La présence de ces substances dans les eaux résulte d'une utilisation excessive ou mal maîtrisée. En 2020, sur les 3 prélèvements pour recherches de pesticides effectués en sortie de station, aucune non-conformité n'a été détectée.

#### **Conclusion :**

Eau de bonne qualité en raison d'un taux de conformité aux limites de qualité supérieur à 90% pour l'ensemble des paramètres mesurés.